



« Unis dans la diversité » (devise de l'Union européenne)

ÉDITO

MIGRER, MIGRATIONS, UN DÉFI POUR L'EUROPE

Partir, bouger, sortir de chez soi, changer son regard, se mettre en mouvement : migrer, c'est à cela que nous invite l'Europe dont nous allons renouveler le parlement le 9 juin.

Ceux qui s'exilent, quittent leur « chez soi », démunis, se mettent en mouvement, paient cher le prix de leurs rêves pour un avenir meilleur. Ce faisant, ils nous dérangent et nous réveillent. Soixante-dix ans de paix, de confort, de bien-être nous ont-ils anesthésiés ? Or, **l'esprit européen, c'est le mouvement** et non pas une identité figée sur un passé immuable : « *la mort de l'Europe c'est le passé qui perdure* » dit Heinz Wisman, philosophe allemand (spécialiste des traditions) interviewé récemment sur *France Inter*. Construire l'Europe c'est un travail permanent d'amélioration, de transformation, d'accueil de l'autre dans sa diversité.

Nous sommes alors **loin du « fun – easy – fast » attitude**, mais appelés à travailler dans la lenteur, durement, et heureux (slow – hard – happy), en profondeur et dans le long terme.

Pourquoi une lettre sur les migrants, les exilés du Clunisois ? Parce que les exilés du Clunisois, ces « nouveaux habitants », nous invitent à retrouver l'esprit européen des pères fondateurs : ouvrir nos lieux cloisonnés, que nous croyons protégés, comprendre ces étrangers souvent si différents de nous par la couleur de peau, la langue, les habitudes. Ils nous enrichissent de leur présence dans nos villes et villages, nos écoles, nos entreprises, nos théâtres, nos associations. Ils nous mettent en marche pour changer nos regards, nos institutions et notre vivre ensemble.



Cette *Lettre* donne à lire un minimum de généralités et de chiffres sur les migrations. Nous avons préféré les témoignages d'exilés présentés au théâtre de Cluny par l'association Journées des écritures, et ceux des acteurs du Clunisois impliqués dans l'accueil et l'intégration des migrants venus « de l'au-delà de chez nous ».

Bonne lecture à la rencontre de ces « exilés » sur notre sol ! ■ PAR **PHILIPPE MAYAUD**

SOMMAIRE

Dossier : MIGRER, MIGRATIONS, UN DÉFI POUR L'EUROPE

Le Clunisois, terre d'hospitalité	02
Communauté de communes du Clunisois Agir tous azymuts avec les migrants Deux années d'engagement et de réussites qui préparent l'avenir	03
La Communauté de Taizé et les migrants Une tradition, un savoir-faire, une espérance	04

Écrits d'exil 06

COUPS DE PROJECTEURS

L'immigration en France	10
L'Union Européenne change de cap	12
Où en est l'immigration au Royaume-Uni depuis le Brexit ?	14
Mémoires vives	15
Vie de l'association et agenda	16

SAVOIR ACCUEILLIR À CLUNY

Depuis le début de mon mandat en 2020, l'accueil de personnes réfugiées s'est intensifié, suite à la guerre en Ukraine. Les Clunisois se sont mobilisés en allant en Slovaquie au-devant des personnes fuyant leur pays dès février 2022, et en cherchant des solutions pour accueillir au mieux les familles ukrainiennes. Les dons collectés par l'association Cluny de la paix ont été nombreux, en objets et en numéraire. Heureusement, la tradition d'accueil à Cluny ne date pas d'hier, et le réseau social et solidaire, les associations et les collectivités ont l'habitude de travailler main dans la main.

Sur Cluny, nous avons au niveau de la ville, fait ce que nous pouvions, dans notre champ de compétence, avec nos moyens pour aider : en prêtant des salles pour les cours de français langue étrangère (FLE), en mettant à disposition des logements de notre résidence Benetin, en

intervenant au titre du CCAS sur les aides pour les centres de loisirs, la cantine à 1 euro...

Comme pour d'autres arrivants, l'école est un facteur d'intégration important, et nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'enseignement pour les enfants allophones : à nous aussi de prévoir à la médiathèque des livres pour ces petits qui ne parlent pas français...

Cette tradition d'accueil, de havre de paix, voulue dès la création de l'abbaye au X^e siècle est marquée par des actes forts comme celui de Pierre le Vénérable offrant l'hospitalité à Abélard, ou l'institution du ban sacré, où chacun devait déposer les armes. Aujourd'hui, il ne tient qu'à nous de la faire perdurer. Et cela, pour le bien de tous, car cette ouverture sur le monde, permise grâce aux nouveaux arrivants, est une richesse pour notre territoire. ■

MARIE FAUVET, MAIRE DE CLUNY

LE CLUNISOIS, TERRE D'HOSPITALITÉ

Avec près de 15 000 habitants répartis sur 41 communes, le Clunisois revendique une tradition d'accueil enracinée dans l'histoire. Dans un contexte international qui accentue la pression migratoire et avive les inquiétudes, il est intéressant de voir comment ce territoire rural renouvelle et construit sans bruit, mais avec détermination les conditions d'un accueil efficace grâce à la coopération des structures dédiées, des citoyens de base et des collectivités communales et intercommunales.

PAR
MARIE-AUDE POISSON



Le Pont : un accueil digne pour les primo-arrivants

Afghans, Congolais, RDC, Bangladais, Syriens, Érythréens, ils viennent chercher asile en France pour échapper aux guerres, aux persécutions, ou trouver des conditions de vie meilleure. S'amorce alors un parcours sous le contrôle de l'OFII¹ qui missionne des organismes auxquels il confie le soin d'accueillir ces personnes durant le temps d'instruction de leur demande d'asile (en moyenne 1 an 1/2). Dans le cadre de ce Dispositif national d'accueil (DNA), l'association Le Pont gère à Cluny un Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile (CADA) de 24 places et un Hébergement d'Urgence demandeur d'asile (HUDA) de 4 places. En complément de ces dispositifs, un Centre Provisoire d'hébergement (CPH) de 9 places permet de les accueillir une fois que le statut de bénéficiaire de la protection internationale est délivré et lorsque le niveau d'autonomie n'est pas suffisamment acquis avant d'obtenir un logement de droit commun. 8 appartements en diffus et 2 logements en résidence permettent l'hébergement de l'ensemble de ces personnes : en 2023, 35 personnes ont ainsi été accompagnées dans leurs démarches par Le Pont, tant sur le plan administratif que dans les différents aspects de la vie au quotidien.

L'équipe sur place travaille en étroites relations avec un réseau associatif particulièrement dense. La ruralité facilite les conditions de vie des exilés par la mobilisation des associations bénévoles en complément du Pont sur l'accès aux cours de français, l'aide alimentaire, le soutien à la scolarité, à la santé, aux déplacements ou encore à la culture. Une psychologue intervient si besoin pour aider les personnes à gérer les traumas subis en lien avec l'exil. Que la sortie soit positive ou négative, le passage par ces structures aura offert aux personnes un répit et de nouveaux atouts pour aborder la suite de leur parcours.

Relié-e-s : le pari de l'intégration

L'une d'entre elles, Relié-e-s, est une initiative solidaire qui accompagne depuis 2020 les personnes déboutées du droit d'asile. Son principe d'action consiste à « faire avec » la personne, qui n'est pas assistée mais accompagnée dans ses démarches. Chaque situation soumise à l'association fait

l'objet d'une présentation à l'équipe actuellement constituée de 6 personnes. Il s'agit de discerner le bien-fondé du soutien en fonction de ses chances d'aboutir au regard des règles et de l'expérience. L'écoute à plusieurs permet de mobiliser des compétences diverses dans le but de décrocher un emploi et un logement, axes prioritaires pour une intégration réussie, couplés à l'apprentissage du français. Une méthode qui permet d'éviter l'épuisement individuel, tant des accompagnants que des personnes accompagnées, et de tenir dans la durée : plusieurs mois, le plus souvent plusieurs années (3 à 10 ans) sont souvent nécessaires avant de parvenir à une situation stabilisée.

L'équipe cherche à exercer une hospitalité citoyenne dans le cadre légal, positionnement qui lui permet d'interagir avec l'ensemble des partenaires dans l'intérêt même des personnes. Une position constante de transparence et de coopération avec les services publics favorise grandement la réussite d'un parcours marqué par l'attente et la précarité. Que ce soit en matière de logement ou d'emploi, les solutions trouvées le sont toujours dans un cadre contractuel : bail avec garantie ou contrat d'embauche. Ce faisant, l'équipe agit dans les zones de tolérance de la réglementation – accès au travail selon une procédure établie – et grâce à l'application de certains droits – scolarisation, aide sociale aux enfants, etc. – pour aboutir à une première autorisation de séjour temporaire. 6 familles accompagnées par Relié-e-s ont été régularisées ces dernières années et d'autres sont actuellement suivies.

L'équipe de Relié-e-s n'agit donc pas hors sol, bien au contraire, mais envisage son action dans un rapport entre population et présence de migrants. C'est ainsi qu'avec d'autres partenaires, elle a participé à l'organisation de trois événements en novembre et décembre 2023 : une journée de la rencontre interculturelle aux Écuries Saint-Hugues, une conférence avec François Héran, auteur du livre *Immigration, le grand déni* et un ciné-forum autour du film de Ken Loach *The Old Oak*.

Dans une communauté territoriale comme le Clunisois qui a fait du « vivre ensemble » la boussole de ses plans d'action, Relié-e-s participe de cette dynamique qui associe institutions, salariés associatifs, bénévoles. L'équipement du territoire offre un milieu favorable comme en témoignent l'article de Madame la Maire de Cluny et celui relatif à la Communauté de communes du Clunisois publiés dans cette *Lettre*. ■

(1) Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

Communauté de communes du Clunisois¹ AGIR TOUS AZYMUTS AVEC LES MIGRANTS

DEUX ANNÉES D'ENGAGEMENT

ET DE RÉUSSITES QUI PRÉPARENT L'AVENIR

PAR
ROBERT DE BACKER
MARIE BRUNEAU,
Chargée de mission
Accueil et Intégration
au Pôle Economie -
Services au public,
de la Communauté
de communes



Mars 2022, onze Clunisois dont quelques élus, prenaient la route vers la frontière ukrainienne via la Slovaquie (2800 km) avec des dons collectés par les habitants pour les réfugiés². Au retour ils étaient 30 ! Onze femmes et huit enfants – âgés de 3 mois à 16 ans – les accompagnaient. À ces migrants il fallait offrir un « service de proximité ». Les élus de la Com.com. ont transformé l'essai généreux de ces bénévoles, en signant avec l'État un « Contrat territorial d'accueil et d'intégration »³. Ces contrats, portés par les services des préfectures et les collectivités locales, peuvent garantir la mise en œuvre pérenne d'actions concrètes à l'attention des personnes bénéficiaires de la protection internationale et des étrangers primo-arrivants, quand la négociation annuelle aboutit.

De l'action il y en eut ! Dans la tradition d'hospitalité héritée des moines de Cluny.

Une dizaine d'associations et d'institutions sont venues au rendez-vous de la Com.com, les structures de divers services, les commerçants, les mairies, les écoles, sans compter les citoyens volontaires et les nombreuses associations locales ou branches locales d'associations à caractère national ou international.

• Il fallait toutes ces bonnes volontés, leur savoir-faire et leur aptitude à collaborer⁴. Que de problèmes en effet ; 60 migrants seront accueillis en deux ans ! En plus de l'accueil habituel, car la situation mondiale évolue considérablement. Ils furent aidés à accéder à leurs droits, à garder et à scolariser leurs enfants, à trouver des logements, à se nourrir, à se soigner, à apprendre le français, à trouver des emplois, à vivre au quotidien : pas simple d'aller en bus de Blanot à Cluny quand on baragouine le français et qu'il faut d'abord déposer auprès de la région le formulaire pour l'utilisation du bus scolaire.



Événement festif « habiter ensemble » organisé par la Com.com. pour faciliter les rencontres entre migrants et bénévoles (novembre 2023)

• Par exemple les cours de français : quelque 25 bénévoles (coordonnés par une professionnelle) ont assuré durant l'année scolaire, deux cours par semaine, ouverts à tous : Russes, Ukrainiens, Biélorusses, Géorgiens, Albanais, Portugais, Philippins, Afghans, Lettons, Indiens, Arméniens, Maliens, Serbes, Bulgares, Syriens, Taïwanais, Irakiens, Somaliens. Ce fut Babel ! On imagine les liens créés entre migrants et avec les bénévoles. Belle occasion de détecter les soucis, les réussites, les handicaps, les besoins.

• Il fallait accompagner les personnes en difficulté psychologique à cause de la guerre, de voyages interminables et épuisants, de séparations. Les aider à dépasser la peur de l'inconnu. Notons cette maxime chère au Service accueil de la Com.com. « Plus on comprend les situations, plus on découvre des listes entières de solutions ».

• Ces migrants ont été et sont une chance pour les communes, les entreprises et les écoles. La plupart sont devenus autonomes en termes de revenus. Ils ont trouvé un emploi dans la vigne, la restauration, les métiers techniques, le nettoyage. Une maman enchaîne les contrats saisonniers dans le vignoble, une jeune femme dresse de beaux plats au restaurant, un garçon réapprend au collège tout son vocabulaire, une petite fille parle déjà français. Les enfants ont été accueillis avec bonheur dans les écoles rurales parfois en manque d'écopliers. Loisirs et détente ont été stimulés : clubs de jeux, d'échecs, spectacles de théâtre.

• Les partenariats tissés depuis deux ans sont un acquis pour l'avenir. Ils bénéficieront aux futurs migrants et aux habitants du Clunisois dans la difficulté. En outre, « vu l'accélération du changement climatique, et les bouleversements à venir à l'échelle de la planète, la question de l'accueil devient structurelle, car beaucoup de personnes fuient leurs pays devenus inhospitaliers, et il est crucial d'être organisé aussi bien que possible pour faire face à ces situations ». (Jean-Luc Delpeuch, président de la Communauté de communes du Clunisois). ■

(1) Le Clunisois : 14 452 habitants, 41 communes.

(2) Le nombre d'Ukrainiennes ayant quitté leur pays à l'époque était d'après l'ONU proche de 5 millions.

(3) En 2022, la ComCom. en Clunisois, à l'instar de 12 autres établissements publics de coopération intercommunale, a signé avec l'État un Contrat territorial d'aide à l'intégration. Voir aussi : www.immigration.interieur.gouv.fr/fr/integration-et-acces-a-la-nationalite/les-contrats-territoriaux-d-accueil-et-d-integration

(4) En 2015 déjà, le Clunisois avait accueilli des réfugiés de Calais, venant du Soudan, d'Afghanistan ou de Syrie.

(5) Deux fois par an, la Com.com. réunit l'ensemble des partenaires impliqués dans le Réseau Social et Solidaire pour faciliter leur connaissance mutuelle, l'élaboration et le suivi de projets autour de groupes thématiques et de travail, soit environ 420 bénévoles.



LA COMMUNAUTÉ DE TAIZÉ ET LES MIGRANTS

UNE TRADITION, UN SAVOIR-FAIRE, UNE ESPÉRANCE

La Communauté de Taizé reçoit des réfugiés depuis ses débuts. Fondée par Roger Schutz, pasteur suisse, migrant à sa manière, elle fut d'emblée accueillante et diverse, prônant « l'unanimité dans le pluralisme¹ » : œcuménique, elle rassemble une centaine de frères catholiques et protestants et son prieur est anglais de tradition anglicane ; les Frères sont issus d'une trentaine de nations ; aidés par de nombreux bénévoles, ils reçoivent chaque année des milliers de jeunes et de moins jeunes venus de toute l'Europe et d'ailleurs.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, frère Roger avait caché des réfugiés à Taizé. Plus tard, des familles ont été accueillies, notamment du Vietnam, du Laos, de Bosnie ou du Rwanda.

PAR
ROBERT DE BACKER

En novembre 2016, la Communauté avec l'aide de l'Association de l'accueil à Taizé regroupant des bénévoles a ouvert un CAOMI (centre d'accueil et d'orientation pour mineurs) afin d'héberger provisoirement dix-huit jeunes déclarés mineurs à Calais, qui voulaient aller en Angleterre. Sept d'entre eux ont décidé de rester à Taizé pour leur procédure de demande d'asile, dans un foyer éducatif proche de Taizé ou dans le village, cherchant comment s'installer dans la région. Ce lieu a

pu accueillir treize jeunes hommes âgés de 19 à 40 ans, tous musulmans, originaires du Soudan et d'Afghanistan. Neuf d'entre eux, ont obtenu leur statut de réfugié. Ils ont travaillé ou suivi des formations dans la région.

La Communauté a aussi reçu des familles. Ces dernières années plusieurs familles réfugiées d'Irak, de Syrie, de Palestine, d'Albani, du Kurdistan et d'Ukraine ont été accueillies. Après plusieurs mois à Taizé, qui leur

Taizé : accueil, rencontre, ouverture



© DR

ont permis de retrouver une autonomie et une bonne intégration en France, certaines de ces familles se sont installées ailleurs, gardant avec Taizé une relation étroite.

Accueillir et aider à s'intégrer. Les Frères et l'Association de l'accueil à Taizé aident les migrants à s'intégrer de plusieurs manières, par exemple :

- Avec l'aide de familles de parrainage et un soutien financier.

En 2016, des jeunes demandeurs d'asile du Soudan, du Soudan du sud, d'Erythrée de Syrie et d'Afghanistan ont séjourné à Taizé grâce à l'aide de nombreux bénévoles de la région. Chaque migrant fut accompagné par une famille. Une aide précieuse. L'un d'entre eux disait : « *Françoise s'occupe de moi comme une mère de son propre fils !* ». En outre, avec le soutien financier de l'Opération Espérance, la communauté aida ces jeunes à devenir autonomes après avoir obtenu le statut de réfugié.

- Par l'apprentissage du français

Quand la communauté a ouvert ses portes aux jeunes venant de Calais, un élan de générosité de la part des habitants de la région s'est aussitôt manifesté. Des cours de français ont été proposés à la mairie de Taizé avec l'aide d'une dizaine de bénévoles. Christine, professeure de français, écrit : « *Mon grand étonnement et mon grand plaisir aussi est de constater la motivation des demandeurs d'asile et leur investissement pour apprendre le français, malgré tous leurs autres soucis* ». Aux migrants qui suivent les cours se sont joints une dizaine d'étrangers vivant dans la région !

- Par des échanges avec des jeunes français

Par exemple, les migrants accueillis à Taizé ont été invités à animer une journée de réflexion sur les migrations au lycée Saint-Joseph à Châteaubriant, en Bretagne. En novembre 2017, trois d'entre eux s'y sont rendus et les élèves du Lycée ont été impressionnés par l'histoire de ces jeunes qui ont traversé le Sahara, l'enfer en Libye, la Méditerranée. Les migrants ont aussi été touchés par la qualité de l'écoute et le sérieux des élèves. A Taizé, les migrants participent parfois aux ateliers thématiques proposés aux jeunes pèlerins, pour y raconter leurs parcours et leur vie.

- Par le bénévolat

Les migrants accueillis à Taizé sont invités à donner un coup de main autour d'eux et à se sentir utiles en accomplissant un service pour les autres, aidant à la cuisine, organisant des repas, tenant un stand. « *Ils retrouvent une dignité quand ils peuvent donner quelque chose d'eux-mêmes* ». Gonçalo, un jeune portugais, écrivait : « *Travailler avec trois jeunes migrants fut une expérience unique ; ils se sont bien intégrés dans notre équipe et nous avons partagé ensemble sur certains aspects*

de notre culture et de la leur. Ils nous ont raconté leur expérience et leur recherche de paix ».

Par des rencontres avec des élus et des responsables ; au Parlement européen par exemple

Conclusion

En accueillant depuis 2015 une trentaine de migrants, dans la discrétion, avec efficacité, aidés par l'Association d'accueil, les Frères de Taizé agissent dans la droite ligne de leur Règle de vie : « *Sois parmi les Hommes un signe d'amour fraternel et de joie... / ... aime les déshérités, tous ceux qui vivent dans l'injustice, ont soif de justice.. ne redoute jamais d'être gêné par eux... / ... aime ton prochain quel que soit son horizon religieux ou idéologique...* ». Pour Frère David un des responsables de l'accueil, « *Tous ces gens qui fuient leur pays n'ont souvent pas d'autre choix. Leurs pays sont en guerre ou livrés à une dictature. La pauvreté, la famine... les raisons sont diverses « il n'y a pas de distinction à faire entre migrants politiques et économiques* ».

Citons enfin Pascal Brice, ancien directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, en visite à Taizé : « *L'accueil des réfugiés est une obligation : accueillir les persécutés, les victimes des guerres. Il faut de la générosité et aussi de l'organisation, de la maîtrise. Nous pouvons le faire collectivement et ce qui se joue ici est tout à fait exemplaire* ». ■

(1) La Règle de Taizé, éd. Les Presses de Taizé

Le Parlement européen
à Strasbourg



En janvier 2018, un groupe de jeunes migrants de Taizé a visité le parlement européen. Lors d'une rencontre avec le commissaire européen à la Migration, avec des députés européens de différents partis et de différents pays et avec le directeur général de l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), les migrants ont pu parler de leur expérience d'accueil en Europe et de leurs situations respectives : réfugiés statutaires, demandeurs d'asile, migrants « dublinés », mineurs isolés dont la minorité n'a pas été reconnue...

ÉCRITS D'EXIL

Notre **Lettre** publie une sélection des « Écrits d'Exil », auxquels ont contribué Fatima (afghane), Monir (palestinien), Tatiana (ukrainienne), Marilena (italienne), Elidona (albanaise). Ces textes ont été diffusés lors des Journées des Écritures de Cluny qui se sont tenues du 15 au 17 février 2024, comme chaque année depuis 2017. Ils sont issus d'un atelier d'écriture organisé en novembre 2023 par des personnes en situation d'exil. Lors d'une lecture en public de ces textes, Bernard Sportès, président de l'association « Journée des Écritures de Cluny », les a introduits avec ces mots :

L'humanité s'écoule.

L'humanité s'écoule.

Certes, elle préfère sa source – qu'elle imprègne à s'y confondre – mais le tumulte l'emporte, la mort dans l'âme, et l'arrache, gouttes, fleuves ou torrents vers d'autres repos.

L'humanité s'écoule. Toujours. Sa nature est liquide. La contenir est vain.

Aucune digue ne tient jamais; les murs sont cruels aux humains.

Quand plus rien ne coulera jusqu'à nous, nous habiterons un enfer sec qu'il faudra fuir.

Ce flux nous féconde comme le fleuve la plaine.

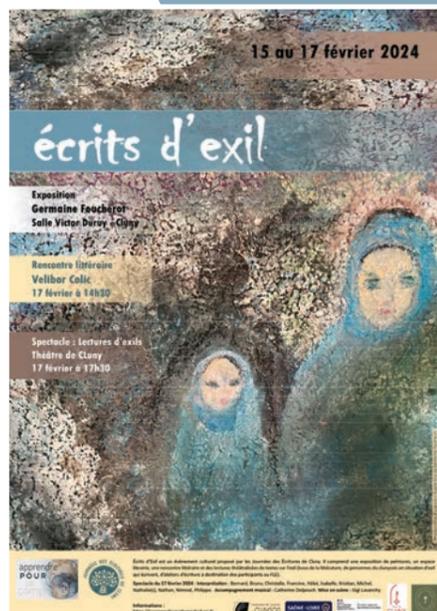
Les grands pays sont tous des pays d'immigrants;

les autres ravagent l'horizon des enfances.

L'exil s'écoule en récit. Toujours. La langue est notre seul bagage.

Écouter le récit de ces voyageurs confirme notre bonheur.

Bernard Sportès



« Au nom de Dieu »

J'ai appris à tirer les leçons de la vie et de tout ce qui arrive autour de moi. Mais je n'ai toujours pas appris à m'en réjouir.

Il faut toujours que je me remémore ces expériences, douces et amères, pour pouvoir goûter le plaisir de me les repasser.

Aujourd'hui, je suis dans un petit coin de France mais il y a deux ans, ces jours, j'étais encore dans mon pays.

J'ai goûté à ce que l'on appelle la migration, l'exil, avec toute mon âme, ma peau et mes os. Tout cela à cause de la guerre.

J'ai passé 20 ans en Iran, 17 ans en Afghanistan et presque un an et demi au Pakistan. Et maintenant, je suis en France depuis trois mois (en juin, maintenant cela fait 8 mois).

À chaque fois que je veux m'habituer à la vie et créer la vie idéale dont je rêve pour mes enfants et moi, quelque chose se produit qui m'oblige à bouger.

D'abord, j'ai appris le farsi (persan parlé en Iran), ensuite le dari (persan parlé en Afghanistan), ensuite l'anglais, quand je travaillais pour des organisations nationales et internationales en Afghanistan. Et maintenant, j'apprends le français.

C'est un peu difficile, et parfois c'est facile, certains mots sont identiques au dari et parfois à l'anglais, mais surtout, cela requiert un effort et je ne baisse pas les bras.

Quand j'étais en Afghanistan, je voulais avoir un bon travail et que mes enfants aient une bonne éducation et même qu'ils puissent aller à l'étranger pour étudier.

Je voulais une maison à moi, et accomplir mes rêves et ceux de ma mère et ceux de mes enfants.

Comme j'avais un bon travail, d'une certaine manière, j'ai été en mesure d'accomplir certains de mes rêves et je l'ai fait.

J'ai essayé d'aider toutes les personnes qui avaient besoin d'aide.

Même si j'ai laissé tout ce qui était à moi, ma maison, ma vie, mon pays, et surtout ma mère et mes frères en Afghanistan, maintenant, nous sommes ici. Je ne dois pas arrêter d'essayer d'accomplir mes objectifs et faire en sorte que la vie soit paisible pour mes enfants et moi-même.

J'ai compris que lorsque Dieu plaçait un souhait dans nos cœurs, c'est qu'il avait vu en nous la force et la capacité d'accomplir ce souhait.

Charlie Chaplin a dit : « La vie n'est peut-être pas la fête à laquelle tu voulais être invité, mais maintenant que tu es là, danse aussi bien que possible. »

Essayons toujours de danser et de briller avec beauté.

Je suis Ukrainienne et l'ukrainien est ma langue maternelle. Mais la plupart du temps je vivais en région russophone, c'est pourquoi je parle ces deux langues également simplement. Bien sûr, l'ukrainien est plus proche pour moi, parce que c'est la langue de mes grands-parents, la langue dans laquelle ma mère me chantait les berceuses, mon père me lisait des œuvres des poètes et des écrivains ukrainiens, et ma grand-mère aimait beaucoup les chansons folkloriques ukrainiennes.

Franchement, l'Ukraine est une nation très chantante.

Chez nous, chaque fête se termine par les chants. La plupart de ces chansons sont tristes, mais très mélodiques. Probablement parce que le destin de notre peuple qui était difficile, chante en eux. Mais il y en a aussi, moins nombreuses, des joyeuses.

On chantait les chansons russes aussi. En général, les Ukrainiens sont bilingues et la présence de la langue russe dans notre société ne nous a jamais dérangés.

Le 24 février 2022 tout a changé très vite.

Malgré le fait qu'en 2014 la Russie avait déjà commencé à occuper notre territoire sous prétexte de « libérer » les russophones de l'oppression linguistique, elle a poursuivi un autre but – la saisie banale de l'Ukraine pour restaurer l'Empire russe, et russifier ou détruire les Ukrainiens. Donc elle cherchait un prétexte pour l'agression militaire. Mais on continuait à tolérer tout ce qui est russe – la télévision, le cinéma, la musique pop, mais une seule langue l'ukrainienne a été reconnue comme la langue de l'Etat. La Russie a déclaré le nazisme en Ukraine et est venue nous tuer, mais pas comme en 2014 en Crimée et dans le Donbass avec des militants déguisés en civils. L'armée russe est venue avec des bombes et des missiles balistiques. Et le pire c'est que presque tous les Russes, même ceux qui vivent hors de Russie, que nous considérons comme des « frères », ont soutenu cette agression.

Depuis le 24 février je ne regarde plus de films russes, n'écoute plus ces chansons, ne veux plus entendre les voix des leurs politiciens, journalistes, experts et autres « bons Russes », parce qu'ils parlent tous la langue de mon, de notre ennemi. Bien sûr, je dois communiquer en russe car tous mes proches qui parlent russe depuis la naissance, n'ont pas pu passer si rapidement à l'ukrainien, mais ils essayent et ça me plaît.

La guerre nous a réunis autour d'un but – la destruction de l'ennemi. Nous devons égale-

ment supprimer de notre vie quotidienne tout ce qui est russe et hostile dans les cerveaux de certains Ukrainiens, imprégnés de propagande russe. Parce que notre propre langue est aussi notre arme. Elle doit éloigner de nous des Russes, non seulement ceux qui sont venus nous tuer, mais aussi ceux qui tolèrent cette terrible guerre.

J'ai laissé la langue russe dans mon l'arsenal de connaissances pour communiquer avec les russophones des différentes nationalités, qui sont nés en URSS ou dans les pays de l'ancien camp socialiste et ceux qui sont dispersés dans le monde; de même avec ceux qui ont fui le régime de Poutine. Pour communiquer avec les étrangers, que je peux rencontrer n'importe où, j'ai amélioré mon faible niveau d'anglais scolaire par moi-même. C'était il y a longtemps. Ce désir m'est venu avec l'indépendance de l'Ukraine, quand « le rideau de fer » soviétique est tombé, les frontières s'ouvraient et je voulais voyager. J'ai trouvé l'anglais nécessaire, car c'est la langue internationale. Plus tard l'anglais m'est devenu utile lorsque j'ai rencontré mon futur mari qui est Français. Nous nous sommes connus, avons vécu les premières années de notre vie en couple, et construit une relation solide grâce à l'anglais. La vie en France m'a obligée à étudier le français, mais je fais ça avec plaisir. Ici c'est une seule langue d'Etat malgré la composition multi-ethnique de la population. A mon avis, en vivant dans n'importe quel pays, il est nécessaire de connaître sa langue. Sinon il est impossible de s'intégrer dans sa société, car dans la lutte pour la vie, comme dans notre lutte contre l'ennemi, la langue est aussi une arme.

Le français est très dur à apprendre et ce n'est pas que mon avis. Il est particulièrement difficile à prononcer même quand on connaît l'orthographe. Mais, qui veut, peut. Pas à pas, malgré l'incertitude, parfois la honte, je continue à apprendre et à parler la langue du pays qui m'a donné la chance d'y vivre et de profiter des bienfaits de la paix et des valeurs de la démocratie, exactement ce pour quoi mon pays, l'Ukraine, se bat maintenant.

Moi, j'ai déménagé en France volontairement. Mais la France abrite aussi beaucoup de mes compatriotes qui ont fui de désespoir et à cause des bombes pour protéger leurs enfants et eux-mêmes. Ici ils ont trouvé la compassion, le soutien financier et moral. La France leur a donné beaucoup plus qu'on pouvait espérer, ce dont nous sommes très reconnaissants aux Français. Cependant peu importe, ici l'Ukraine nous manque toujours. Ainsi moi, qui vis en France depuis 8 ans déjà et l'aime, de temps

en temps je sens une nostalgie. Surtout ma patrie me manque au printemps quand la nature reprend vie, et mes sentiments bercés par le froid hivernal, se réveillent avec tout ce qui est vivant, et une force irrésistible m'attire là-bas, où sont mes racines et les tombes de mes parents.

La grande guerre a tout bloqué : tous les désirs, toutes les intentions. Le matin du 24 février nous nous sommes réveillés différents.

Les 50 premiers jours de la guerre je dormais sans me déshabiller sur le canapé, devant la télé, avec mon portable à la main pour être au courant des toutes les actualités 24 h/24. Je commençais chaque journée en appelant mes proches en Ukraine. Je leur proposais de l'aide, les invitais chez nous. Comme tous les Ukrainiens j'attendais la fin de ce cauchemar...

Puis la guerre est devenue un banal quotidien et la vie a repris son cours.

On comprend que l'Ukraine, soutenue par le monde civilisé, se tient grâce au courage et à l'héroïsme de nos soldats. C'est pourquoi nous nous sommes tous réunis autour du mouvement de volontaires pour aider l'Armée, à une échelle sans précédent. Les Ukrainiens du monde entier se sont joints à cette aide avec de l'argent et des dons. Comme chacun de nous, je continue à me demander : « Que puis-je faire pour mon pays natal ? ». Il n'y a qu'une seule réponse : faire un don.

Je suis au courant de tout ce qui se passe en Ukraine chaque jour. Avec douleur je lis des annonces de soldats et de civils tués, de maisons ruinées, de villages inondés, de destins humains détruits. De jour en jour l'ennemi se fâche plus et plus : il tue, viole, terrorise plus. Mais nous croyons en la victoire du bien sur le mal. La mémoire de nos ancêtres, l'histoire de leur lutte contre l'esclavage, nos racines cosaques nous donnent la force et l'inspiration dans notre confrontation avec ce monstre qu'est la Russie de Poutine.

Aujourd'hui notre slogan est : « Armée, langue, foi ». Cela signifie qu'avec la foi dans nos cœurs et les armes dans nos mains nous défendons notre langue, notre identité ukrainienne, notre nation.

Et les paroles du grand Kobzar (un remarquable poète ukrainien du XIX^e siècle Taras Chevchenko) :

« *Combattez – vous gagnerez!
Dieu vous aide!* »

inspirent une certitude dans
NOTRE VICTOIRE.

À mes rêves

Noël 2023, voilà huit ans que je suis en France. Quand je suis arrivée dans le courant de l'année 2015, j'étais très inquiète, nerveuse, mais je me disais que tout irait bien, que je ne devais pas me faire de souci, que vivre signifie changer, changer de mentalité, ce qui m'a poussée à partir, à m'exiler.

J'avais seulement cinq ans quand un soir, avec mes parents, j'ai été menacée de mort, seulement parce que mon père « devait » donner toute la recette d'une semaine de travail à « eux ». En refusant, mon père a vu tout de suite un des deux hommes s'avancer vers moi, criant qu'il me tuerait s'il n'avait pas l'argent.

Depuis ce jour, j'ai vécu dans la peur ; je me rappelle encore les pleurs de maman avec dans les bras ma sœur nouveau-née, et le désespoir de papa. Nous nous en sommes sortis vivants mais différents. Le fait d'être aujourd'hui émigrée m'a fait sentir et apprécier une évolution. Cependant ma terre, la Calabre, me manque tant. Je voudrais un jour y retourner, comme quand j'étais une enfant, mais avant ce soir-là.

Ici, je cherche à goûter chaque instant. En fait, c'est comme ces mots, je les écris à moi, à mes sourires, à mes larmes, à mes moments de folie et surtout à mes rêves.

La Flija

La Flija est une recette traditionnelle albanaise préparée avec 1,5 kg de farine, 1 litre d'eau, une cuillère à soupe de sel. On met l'eau dans un récipient puis on ajoute le sel et la farine et on les mélange ensemble. Jusqu'à former une pâte pas trop épaisse. Puis on prend le moule et on verse la pâte, couche par couche. Il faut laisser cuire chaque couche avant d'ajouter la suivante et verser de la crème sur chaque couche. Donc on continue, jusque ce qu'on ait mis toute la pâte. Ce plat se déguste chaud et accompagné de miel. Ici, nous le cuisons au four. Au village la Flija était cuite dehors, sur un feu de bois, dans un grand plat rond recouvert d'un couvercle (le sac) ; sur le couvercle, on met des cendres chaudes.

Parcours d'un apatride

Nous sommes des réfugiés palestiniens apatrides. Nos ancêtres ont quitté la Palestine en 1948 et se sont réfugiés en Syrie. Mon père et ma mère y sont nés en 1953. En 1983, ils sont partis travailler comme professeurs en Arabie Saoudite. J'ai une sœur qui travaille en Syrie à l'Office de secours et de travail des Nations Unies pour les Palestiniens. Moi, je suis né en Arabie Saoudite en 1991. Ensuite, ma famille est retournée en Syrie en 2002, mais en 2011, la Révolution a commencé et nous vivions au camp de réfugiés palestinien de Yarmouk.

En 2022, les bombardements ont commencé dans le sud de Damas, les gens ont fui et se sont réfugiés dans le camp de Yarmouk. Notre devoir humanitaire était de les aider. Mais la milice du Commandement général d'Ahmed Jibril surveillait nos activités et a informé le régime syrien, ce qui a entraîné la disparition de plusieurs de nos amis dans les prisons syriennes. Quand l'opposition armée syrienne est entrée dans le camp de Yarmouk et que les bombardements ont commencé, nous avons été obligés de partir jusqu'à un autre camp, au sud-est de Damas, en suivant les routes de campagne pour échapper aux postes de contrôle militaires. Après deux mois au camp, fuite au Liban, avec la famille, puis départ pour la France avec Sant'Egidio.

Moi, j'aime la France depuis tout petit. J'apprendrai sa belle langue. J'apprendrai le métier de cariste pour travailler et être actif dans la société. Puis je demanderai la nationalité française. J'ai toujours rêvé d'être français.

Je suis une femme venue d'un autre pays

La première chose qui m'a impressionnée à mon arrivée en France, c'est le 115. Le 115 est une institution pour héberger les demandeurs d'asile uniquement la nuit. Quand j'y suis allée, j'ai vu beaucoup de familles de mon pays. Cela m'a mise en colère contre mon pays, mais aussi cela m'a rendu triste. Une chose m'est venue à l'esprit : pourrai-je le faire ? Il est difficile de se réveiller le matin et de sortir toute la journée, surtout quand on a des enfants. Les larmes dans les yeux de mes enfants m'ont tuée plus qu'une balle. Mais j'étais très reconnaissante envers tous ceux qui m'ont aidée.

J'en veux à mon pays car si la loi existait, je serais dans mon pays. Il est très facile de s'asseoir dans le fauteuil du premier ministre mais après ? Il faut parfois se demander pourquoi tant de gens partent de chez eux.

J'aime beaucoup de choses en France : le respect des règles à l'hôpital, au bureau, le respect du code de la route, le respect des femmes. J'aime la culture, l'architecture, la solidarité.

Je suis une femme venue d'un autre pays et je ne veux pas dire d'où je viens, parce que, parfois, j'ai honte de mon pays. Nous sommes un Etat démocratique, vraiment ? Loin de là.

Lettre à ma mère

Oh la vie, s'il te plaît Arrête un peu ! Tu es si forte, la vie, Que tu peux vaincre. Je n'ai même plus la force De prononcer mes propres mots. Je n'ai même personne À qui les dire. Personne n'a voulu entendre, Personne n'a voulu comprendre, C'est comme ça que toi, ma mère, Tu me l'as appris : Tais-toi et travaille. Maman, laisse-moi te dire Que ta fille est maltraitée Que les coups ne manquent pas, Maman, les insultes, Je les connais, je les reçois Ils me reprochent tout, Tout est de ma faute. Mais toi-même tu me l'as enseigné De ne rien dire. Nous n'avons appris qu'une chose aux filles, Se taire, Pas besoin de les éduquer. Mais moi, je ne veux pas les éduquer comme ça, Mes filles. Non.

L'IMMIGRATION EN FRANCE

COUPS DE PROJECTEURS

« Quitter tout pays y compris le sien et y revenir », c'est-à-dire migrer, est un droit¹. Accueillir les immigrés est donc un devoir. « Tout non-Français, né à l'étranger, peut espérer franchir la frontière de notre pays afin de s'y installer pour une durée d'au moins un an » (Insee). Et, contrôler l'immigration est une nécessité. Ces trois principes simples se heurtent à une réalité complexe, ancienne et éruptive.

PAR
ROBERT DE BACKER

Histoires

La France est le plus ancien pays d'immigration d'Europe. Au XIX^e siècle, alors que les Anglais, les Irlandais, les Allemands, les Scandinaves et les Italiens quittent en masse le continent pour peupler le Nouveau Monde, la France accueille ses premiers immigrés de travail. « Avec le recul de la fécondité entamé dès 1750 et aggravé par les guerres de la Révolution et de l'Empire, notre pays manque de bras pour s'industrialiser dans la seconde moitié du XIX^e siècle » (F. Héran, cf. Sources p.11).

Années 1870 : premières arrivées massives, Italiens dès 1880, Belges, 500 000 en 1886 (cf. tableau ci-dessous). Ils viennent aider nos entreprises et contribueront à notre prospérité, jusqu'aux « Trente glorieuses ».

Années 1974 : l'immigration de travail, gérée et contrôlée par l'État, sera suspendue en raison de la crise économique jusqu'à la fin du XX^e siècle.

1999 : l'immigration reprend. Dès 2011, c'est le « déluge » de migrants arrivés par Lampedusa, suite aux « Printemps arabes », aux guerres de Syrie, aux problèmes climatiques.

Ils ne sont plus « recrutés » pour nos entreprises. Ils viennent de leur propre initiative, à tout prix, en quête de liberté, de travail, d'une société imprégnée des droits de l'homme, aidés de leurs portables et d'Internet, victimes de réseaux mafieux ; entre 2014 et 2023, plus de **26 000 personnes** ont disparu en Méditerranée (Org. Intern. Migrations).



- **Années 1930-31 :** Polonais (500 000), Espagnols, Russes, Arméniens
- **Années 1945 :** Espagnols, Algériens contribuent à la prospérité économique des « Trente glorieuses » ; années 1960, Portugais, Marocains, Turcs.
- **Fin du XX^e siècle :** de 1975 à 1999, le nombre d'immigrés du Maghreb et d'Afrique subsaharienne augmente (+ 39 % en 1999) tandis que ceux d'Europe du Sud, Grèce, Portugal, Espagne diminuent ; en cause, la suppression des dictatures et l'entrée de ces pays dans l'UE.
- **En 2015 :** la France a accueilli 35 000 personnes venant de Syrie (plus de dix fois moins que nos voisins allemands).

Aujourd'hui

Au 1^{er} janvier 2022, **7 millions (+/-) d'immigrés** (au sens de l'Insee) étaient recensés en France (Métropole et outre-mer) – dont 2,5 millions nés à l'étranger et devenus français, soit **10,3 % de la population du pays (67 millions²)**. Ajoutons-y les immigrés irréguliers et ceux qui se déclarent français de naissance aux recensements, on passe à 11/12 % de la population (Insee). Soit, deux fois plus qu'en 1950. **Début 2023, un tiers de la population française venait de l'immigration** (primo-arrivants, 2^e et 3^e génération - Insee 03-2023). **En résumé, « un tiers de la population a un lien avec l'immigration sur trois générations. »** (Sylvie Le Minez, Insee, et *Le Point*).

Une invasion ?

Pas vraiment, quoi qu'on ressent dans l'instant. Certes de l'année 2000 à 2020, **la population immigrée a augmenté de 53 %**, soit beaucoup plus que celle de la population, 9 %. Mais **sa progression annuelle est stable et continue : 2,1 % (+/-)**, quelles que soient les majorités politiques, malgré les huit lois votées, et la création en 2006 du ministère de l'Immigration. En 2023, il y eut 142 500 demandes d'asile, soit 8,6 % de plus qu'en 2022. Un tiers d'entre elles ont été acceptées. Tandis que dans l'UE elles augmentaient de 15 à 20 %. Et à mi-2023 on recensait 110 millions de déplacés dans le monde (*Les Echos*, 19-12-23). **En France, il s'agit d'une « infusion durable ».** (Héran). En effet, le lien avec l'immigration se dilue au fil du temps. Parmi les descendants d'immigrés, ceux de la deuxième génération sont plus de 50 % à n'avoir qu'un seul parent immigré et ceux de la troisième génération sont neuf sur dix à n'avoir qu'un ou deux grands-parents immigrés.

Un tsunami de problèmes

Reste que **l'immigration génère de nombreux problèmes difficiles à résoudre :** le contrôle aux frontières, la recherche et le renvoi des irréguliers, l'intégration des immigrés à notre culture républicaine, l'Islam et la laïcité, les jeunes migrants non accompagnés, les conflits entre immigrés (Turcs et Kurdes par ex.) importés en France et ceux liés à l'international (Guerre de Gaza), le trafic de drogue, la forte densité d'immigrés dans certains endroits, la violence, la délinquance, etc. Le sentiment d'insécurité progresse. Que faire ? Depuis



Migrants faisant la queue devant une administration pour demander l'asile, *Les Echos*, 2018

1980, 29 lois sur l'immigration ont été promulguées (une tous les 17 mois³. La nouvelle loi de janvier 2024 (voir encadré ci-joint) après un parcours chaotique réussira-t-elle à résoudre ces problèmes ?

Les immigrés, des « trouble-fêtes »

Pour les Français « de souche », les immigrés sont des « trouble-fêtes identitaires et culturels » (Hélène Bertheleu et Catherine Wihtol de Wenden). Ils sont souvent accusés de constituer une concurrence sur le marché du travail, une menace pour la cohésion sociale, un péril pour la patrie. « *Leurs histoires et leurs nationalités ne comptent guère : les préjugés sur les mineurs belges de la fin du XIX^e siècle ressemblent comme deux gouttes d'eau à ceux qui visent les ouvriers algériens des « Trente Glorieuses » ou les jeunes de banlieue d'aujourd'hui* » (Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche CNRS et enseignante à Sciences Po.). **Depuis 1870, on observe une grande permanence de ces stéréotypes⁴.** En avril 2024, 92 % des Français jugent que l'insécurité progresse dans l'Hexagone, d'après le dernier baromètre « sécurité des Français » réalisé par Fiducial/Odoxa pour *Le Figaro*. Plus de la moitié [55 %, NDLR] de nos concitoyens estiment même qu'elle a « beaucoup » augmenté.

Rester « cool », mais comment ?

Comment, dès lors, garder la tête froide et le cœur accueillant face à une immigration croissante, inéluctable, et aux évidents problèmes qu'elle pose ? Refusons les caricatures et les jugements à l'emporte-pièce issus des réseaux sociaux qui squattent nos esprits. **En fait, de nombreux immigrés contribuent efficacement à notre confort quotidien ;** éboueurs, égoutiers, travaux publics, employés dans les restaurants et les magasins, transports en commun, personnel soignant – infirmières, médecins, aide à la personne – entretien, nettoyage, etc. Sans eux, que ferions-nous ? « **L'entre nous** » est une illusion mortifère, source de violences sans fin. **Les slogans politiques : grand remplacement, tsunami d'immigrés, etc., mobilisent souvent nos émotions négatives, peur et colère. Ils ne se réfèrent à aucune analyse factuelle, sérieuse et honnête. Soyons réalistes :** la France a et aura besoin de main-d'œuvre étrangère : par exemple 635 000 postes seraient à pourvoir d'ici 2030 dans les métiers du bâtiment ; les ressources in-



Musée national de l'Histoire de l'Immigration, Porte dorée, Paris.

ternes n'y suffiront pas. « *Si on arrive à former dans l'industrie 800 à 900 000 jeunes et moins jeunes dans les dix ans qui viennent, franchement, ce sera exceptionnel* » et « *il en manquera encore 100 000 à 200 000 (travailleurs) qu'il faudra sans doute aller chercher ailleurs* ». (Roland Lescure, ministre de l'Industrie, nov. 2023). **Enfin, l'immigration progresse dans le monde et en Europe occidentale. C'est une « lame de fond ». Pourquoi la France y échapperait-elle ?**

Comment agir ?

Depuis plusieurs années, dans le Clunisois, les migrants ont été accueillis et intégrés de manière exemplaire⁵. Bénévoles, élus, institutions ont agi avec pragmatisme et humanité, guidés par une méthode de terrain rigoureuse et exigeante. Leur mantra : « plus on comprend les situations, plus on découvre des listes entières de solutions ». Face à la nécessité d'une migration devenue inéluctable à cause des guerres et des enjeux climatiques, ils préparent, ce faisant, l'avenir de leur région, au bénéfice de tous, migrants et habitants. ■

Sources :
Immigration : le grand déni, François Héran, éd. La République des idées, Seuil, 2023.
Presse : *Le Monde*, *Les Echos*, *Ouest-France*, *Le Soir*, Musée de l'Immigration, Paris.

Notes :
(1) La déclaration universelle des droits de l'Homme, ONU, 1948.
(2) Ce chiffre n'inclut pas les immigrés de deuxième génération.
(3) Site Internet du Musée de l'immigration, Paris.
(4) « *On faisait aux Italiens des années 1880 et aux Polonais des années 1930 les mêmes reproches que ceux que l'on adresse aujourd'hui aux Arabes : ils vivent entre eux, ils sont violents, ils ont une pratique religieuse obscurantiste qui menace la laïcité à la française.* » (A. Chemin, *Le Monde* du 2 février 2023).
(5) Voir les articles publiés dans cette *Lettre*

LOI SUR L'IMMIGRATION DU 26 JANVIER 2024

4 points clés à retenir :

- **Les travailleurs sans papiers exerçant dans des métiers en tension** (BTP, aides à domicile, restauration...) pourront recevoir comme aujourd'hui, **une carte de séjour « travailleur temporaire » ou « salarié ».**
- Ceux qui demandent une première carte de séjour pluriannuelle devront prouver qu'ils ont **une connaissance minimale de la langue française.**
- **Ceux qui demandent un document de séjour devront s'engager à respecter les principes de la République par la signature d'un contrat** (liberté d'expression et de conscience, égalité femmes-hommes, devise et symboles de la République...).
- **L'expulsion des étrangers qui représentent une menace grave pour l'ordre public sera facilitée : expulsion des étrangers** même présents depuis longtemps en France ou y ayant des liens personnels et familiaux, condamnés notamment pour des **crimes ou délits passibles d'au moins 3 ou 5 ans de prison** ou impliqués dans des violences contre des élus ou des agents publics. Les protections dont bénéficient actuellement certains étrangers irréguliers (arrivée en France avant ses 13 ans, conjoint de Français...) seront supprimées contre une **obligation de quitter le territoire français (OQTF).**

Source <https://www.vie-publique.fr/>

MIGRATIONS : L'UNION EUROPÉENNE CHANGE DE CAP

PAR
ROBERT DE BACKER

2015 - 2023 :
la montée en pression

2015, année charnière : un million de Syriens migrent vers l'Union européenne. M^{me} Merkel leur a ouvert la porte sans contrôle et sans prévenir les autres pays de l'UE. Ajoutons-y les réfugiés venus d'Afghanistan, d'Irak, de Libye. 1 800 000 migrants en un an. C'était beaucoup !

Année après année, le nombre de migrants a décollé : avant 2015 : 150 000 par an ; en 2022, 6 000 000 d'Ukrainiens accueillis sans problème dans un cadre de protection temporaire ; en 2023, 380 000 arrivées irrégulières, selon Frontex ; chiffre le plus élevé depuis 2016, en augmentation de 17 % par rapport à 2022. Quant aux demandes d'asile, elles pourraient s'élever à plus d'un million d'ici la fin 2023, selon l'Agence de l'UE pour l'asile (EUAA). L'UE comptait au 1^{er} janvier 2023, 5 % de citoyens non européens sur 440 millions d'habitants.

2023 : L'immigration devient la première préoccupation des Européens (Eurobaromètre d'octobre 2023). Pour 28 % des personnes interrogées, c'est le « premier problème auquel l'Europe doit faire face », devant l'inflation (20 % des sondés) et loin devant la situation économique (14 %).

Les pays de l'Union sont très divisés : le « règlement de Dublin » se révèle inefficace. La solidarité entre États est un échec, ils peinent à mettre en place des politiques communes. Les partis d'extrême droite en profitent. Plusieurs gouvernements préfèrent agir seuls, parfois de manière répressive vis-à-vis des migrants et demandeurs d'asile extraeuropéens. Les migrants venus d'Afrique ou du Moyen-Orient sont les plus redoutés.

Des migrants débarquent d'un navire qui vient de traverser la Méditerranée 2015.



Face à ce problème :

– **Certains pays construisent des murs** : 1700 km (Calais, barrière « anti-intrusion », Autriche-Hongrie contre la route des Balkans, Pologne contre la Biélorussie, etc.). Ces murs ne sont pas financés par Bruxelles.

– **La Commission sous-traite la gestion migratoire à des pays tiers** :

> **elle donne de l'argent** : à la Turquie (2016), à la Libye (2017), à la Tunisie (2023), pour qu'ils surveillent leurs côtes et, malgré leurs abus en matière de droits humains, empêchent les migrations vers l'Europe. Par exemple, le marché – six milliards d'euros – négocié en 2016 pour le compte de l'UE par Angela Merkel avec la Turquie permettait d'empêcher les migrants de partir vers l'Europe et obligeait à reprendre les non éligibles à l'asile. En 2021, les Turcs ont obtenu une rallonge de trois milliards d'euros.

> **elle promeut le transfert des demandeurs d'asile vers des pays tiers** :

Janvier 2024, l'Italie innove en s'accordant avec l'Albanie pour y construire deux centres de filtrage de migrants d'une capacité de 3000 personnes ; à l'exemple du Royaume-Uni avec le Rwanda, le 5 décembre 2023. En effet, en oct. 2023 le gouvernement italien d'extrême droite avait dû réouvrir ses frontières aux travailleurs étrangers : 136 000 pour 2023 ; 151 000 pour 2024 ; 165 000 pour 2025. (*Le Figaro*).

Février 2024, le chef du gouvernement espagnol, et Ursula von der Leyen accompagnés du directeur de Frontex, rencontraient à Nouakchott le président de la Mauritanie, afin de signer un accord économique et surtout migratoire. En effet, ce pays accueille actuellement 150 000 réfugiés ayant fui l'insécurité régnant au Mali. Il est devenu un pays de transit pour rejoindre l'Europe, notamment vers l'Espagne.

FAITS DIVERS :

– **Rishi Sunak**, né le 12 mai 1980 à Southampton (Hampshire, Angleterre), chef du parti conservateur, est le premier hindou et « non-blanc » à être Premier ministre du Royaume-Uni (25 octobre 2022).

– 20 mars 2024, au Pays de Galles (3 millions d'habitants), **Vaughan Gething**, Zambien d'origine, avocat, devient le Premier ministre noir africain d'une nation européenne.

– **Hadja Lahbib** est ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur de Belgique ; elle est née en Belgique de parents kabyles algériens, de religion musulmane.



17 mars 2024, Ursula von der Leyen et le président Abdel Fattah el-Sissi au Caire.

6 mars 2024, à Bucarest le PPE. (parti du centre droit, premier en nombre de sièges au Parlement EU) promeut la candidature de Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission et s'engage à externaliser les demandes d'asile des demandeurs d'asile dans l'UE vers des pays tiers « sûrs », sur la base du modèle rwandais conçu par le Royaume-Uni.

17 mars 2024, Ursula von der Leyen et cinq chefs d'État européens ont signé au Caire un partenariat de 7,4 milliards d'euros, dont 200 millions d'aide à la gestion des migrations. L'Europe craint en effet que les conflits dans les territoires voisins, dans la bande de Gaza et au Soudan, viennent fragiliser un peu plus Le Caire et provoquent un afflux de migrants clandestins vers l'Europe (*L'Express*).

2023-2024 :
virage à droite,
un nouveau pacte migratoire

– **Commission, États membres et parlement s'accordent sur un nouveau pacte sur la migration et l'asile¹**. Le pacte rend plus difficile l'entrée des migrants dans l'espace de l'UE :

– **Création de centres de filtrage fermés** « à proximité des frontières extérieures » de l'UE. Les migrants en situation irrégulière y seront retenus durant au moins sept jours et trois mois au plus, afin de vérifier selon



Source : Sauvons l'Europe
<https://www.sauvonsleurope.eu/limmigration-leurope-la-gauche/>

des règles uniformes leur identité et de déterminer avec assistance juridique s'ils sont éligibles au droit d'asile. Dans le cas contraire, ils seront expulsés sans entrer dans l'Union².

– **Maintien de la solidarité avec les États en première ligne** (Espagne, Italie, Grèce) ; un certain nombre des réfugiés qu'ils accueillent – jusqu'à 30 000 par an – **devront être accueillis par d'autres pays membres de l'UE**. Les États qui refusent devront payer une somme de 20 000 € par demandeur d'asile rejeté. **L'immigration légale serait facilitée** : procédure de demande de titre de séjour liée au travail ; les résidents de longue durée pourraient plus aisément se déplacer et travailler dans d'autres États membres.

– **Fichage des réfugiés par le pays d'arrivée** : le Système d'information Schengen (SIS) a été mis à jour en mars 2023 : photographies, empreintes digitales et autres éléments biométriques pour lutter contre l'immigration irrégulière et le crime organisé. Le SIS signalera les migrants (exception faite des mineurs non-accompagnés) auxquels aura été refusé le droit de séjourner dans l'UE.

Cette réforme est saluée par L'Espagne, l'Italie, la Grèce et Malte, pays en première ligne ; rejetée par la Hongrie ; critiquée par les ONG (recul du droit d'asile). ■

Sources : Site Internet Public Sénat ; *Atlas des migrations*, *Courrier International* août-sept. 2023. *Le Monde*. *La Figaro magazine* déc. 2023 ; *La Croix*.

(1) déc 2023 : accord de principe entre les eurodéputés et les États membres ; fév. 2024 : les représentants des États membres donnent leur feu vert à l'accord avec le parlement ; le vote aura lieu avant les élections de juin 2024.

(2) Les ressortissants de pays pour lequel le taux de reconnaissance du statut de réfugié est inférieur à 20 % en moyenne dans l'UE, seront renvoyés plus rapidement vers leur pays d'origine ou de transit. En cas de brusque afflux de migrants, la durée de rétention pourra être allongée. Chaque État membre appliquera... à sa manière, ces règles communes. Même les familles avec enfants de moins de 12 ans sont concernées par cette procédure, qui implique une détention dans des centres situés près des frontières ou des aéroports par exemple.

NOUVEAU PACTE MIGRATOIRE DE L'U.E. RÉACTIONS...

« La réforme respecte pleinement nos valeurs », a déclaré l'eurodéputée française Fabienne Keller (Renew Europe, centristes et libéraux).

« Pas une seule vie ne sera sauvée par la décision d'aujourd'hui [...]. Cet accord est un échec historique et un hommage aux partis de droite européens », ont regretté plus de 15 ONG de secours en mer, dont Sea - Watch et SOS Humanity.

« Félicitations à l'UE et à la Commission pour être parvenues à un accord politique sur le pacte européen sur la migration et l'asile », Haut Commissaire de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Le Haut Commissaire pour les réfugiés le qualifiant « d'étape très positive ».

L'eurodéputé français Damien Carême (Verts) a dénoncé un pacte migratoire « qui fait honte aux plus belles valeurs de l'Europe ». « On ressort avec un texte qui est pire que la situation actuelle. [...] On va financer des murs, des barbelés, des systèmes de protection partout en Europe ».

OÙ EN EST L'IMMIGRATION AU ROYAUME-UNI DEPUIS LE BREXIT ?

Il ne fait aucun doute que le Brexit — c'est-à-dire la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne après le référendum de 2016 — a été un événement très important à la fois pour le Royaume-Uni et pour l'Europe dans son ensemble. Qu'un vote aussi serré de 52 % / 48 % puisse conduire à une décision d'une telle importance reste encore aujourd'hui une source de colère et de débat. L'une des questions centrales du vote de 2016 et qui reste toujours sur le devant de la scène est l'immigration.

PAR

PHILIP EVANS

« Je suis un ardent anti-Brexit et je pense que la décision de quitter le Royaume-Uni a porté préjudice au Royaume-Uni, le Brexit étant également le catalyseur de mon propre présent puisque je suis à la fois de nationalité britannique et française. »

C'est pendant la campagne référendaire que la question de l'immigration est devenue la question centrale, chargée d'émotion, pour les partisans du Brexit. La question de l'effet économique du Brexit a également été très débattue mais est restée secondaire, malgré les efforts des partisans du Remain¹, et notamment des hommes politiques, pour la mettre sous le feu des projecteurs.

Une phrase résumait leurs arguments, « reprendre le contrôle ». Elle est devenue le slogan le plus influent de la campagne référendaire et il ne fait aucun doute qu'elle visait avant tout la question de l'immigration. Selon eux, le pays pourrait alors « contrôler » l'immigration.

Ainsi, en 2024, huit ans après ce vote décisif, où en est le Royaume-Uni sur l'épineuse question de l'immigration ? La situation globale, comme on peut s'y attendre, est complexe et le tableau contrasté. Essayons de démêler les points de vue, émotionnels ou académiques, ainsi que les faits et les chiffres.

La première chose à noter est que toute discussion, en particulier celle liée aux questions statistiques a été rendue compliquée par la pandémie de Covid-19, qui a frappé début 2020, et la guerre en Ukraine qui a commencé en 2022. Ces deux événements rendent plus complexe l'analyse économique et statistique.

D'abord une question simple : l'immigration figure-t-elle toujours en tête des préoccupations du public ? Ce qui n'était qu'une inquiétude avant le référendum a été exploité durant la campagne du Brexit jusqu'à devenir un élément important. C'est le cas aujourd'hui encore. Le débat, cependant, se concentre sur des aspects émotionnels qui peuvent enflammer l'humeur du public. Les deux sujets qui font actuellement l'objet d'une grande attention dans la presse et sur les réseaux sociaux sont les immigrants illégaux qui traversent la Manche à bord de petits bateaux et le logement de ces immigrants une fois arrivés et pendant leur traitement.

Donc, oui, l'immigration figure en bonne place sur la liste des préoccupations du public, mais elles ne sont pas liées à l'adhésion ou à la non-adhésion à l'UE et, en outre, elles n'ont pas pu être résolues par la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

Plus largement, les analystes acceptent qu'un niveau net d'immigration au Royaume-Uni, en provenance des pays de l'UE ou au-delà, soit à la fois nécessaire et économiquement utile dans l'ensemble. C'est particulièrement vrai dans les domaines où les ressortissants britanniques ne souhaitent pas travailler, c'est-à-dire l'hôtellerie, les services de santé, le secteur des soins et le travail manuel saisonnier de faible intensité - la cueillette des fruits dans l'est de l'Angleterre par exemple. Depuis le Brexit, le système initial basé sur des points destinés à remplacer l'idée européenne de liberté de circulation a dû être affiné afin de prendre en compte les besoins spécifiques du Royaume-Uni ; dans de nombreux cas, les immigrants sont nécessaires au bon fonctionnement du pays.

La mise en œuvre du Brexit qui a eu lieu le 31 janvier 2020 — a certainement eu un effet ; la migration nette depuis l'UE après la pandémie et dans le cadre du système d'immigration post-Brexit étant négative et en baisse de 70 % par rapport aux chiffres de 2016.

Néanmoins, le solde migratoire global en 2022 était en hausse et historiquement très élevé, à 606 000, malgré la baisse de la contribution de l'UE comme indiqué ci-dessus. En effet, les ressortissants de l'UE ne constituent désormais pas la majorité des travailleurs non ressortissants du Royaume-Uni.



Ceux qui critiquent le Brexit soulignent que l'ensemble du processus n'a pas réduit le nombre total net d'immigrants mais a simplement modifié leur composition nationale et ethnique. En effet, depuis le Brexit et dans le nouveau système, seuls 5 % des nouveaux visas sont accordés à des ressortissants de l'UE. Les besoins du Royaume-Uni en main-d'œuvre étrangère, en particulier dans les secteurs décrits plus haut, n'ont pas changé, de sorte que l'immigration nette s'est maintenue à des niveaux historiquement élevés, mais apparemment nécessaires. À titre d'exemple spécifique : après le Brexit, le nombre de travailleurs non britanniques dans les services de santé et de soins dans leur ensemble a continué de croître.

Où est donc cette « maîtrise » (*control*) qui devait être l'un des acquis majeurs du Brexit ? On ne le verra nulle part, déclarera le sceptique, qui dispose de données brutes confirmant ce point de vue. « Control », un terme imprécis, semble avoir peu de sens dans le monde post-Brexit du Royaume-Uni. Au-delà de l'immigration nécessaire pour que le pays continue de fonctionner, le Brexit a entraîné des conséquences négatives dans d'autres domaines, liés à l'immigration. En effet, suite aux règles régissant dorénavant l'entrée au Royaume-Uni, les étudiants, les scientifiques et les musiciens ont été gravement touchés. Les étudiants étrangers venant étudier au Royaume-Uni représentent une partie importante de la vie universitaire du pays ainsi que des finances universitaires. Or, les étudiants de l'UE constituaient une part importante de ce flux — tout comme les étudiants britanniques partis étudier dans des universités européennes. Tout cela représentait un échange académique riche et important. Depuis le Brexit et sa mise en œuvre complète, les étudiants européens ne représentent que 8 % des nouveaux étudiants arrivant au Royaume-Uni, contre 27 % en 2016/2017.

Discuter — même de manière modeste — des effets du Brexit sur l'immigration fait surgir un vaste ensemble de questions complexes, qui vont bien au-delà des débats malheureusement limités de la campagne précédant le vote sur le Brexit. Les phrases, et pas grand-chose d'autre, qui ont dominé à cette époque, le manque d'analyse appropriée, le rejet des préoccupations de ceux qui étaient en faveur du « maintien » : tout cela apparaîtra de plus en plus à l'avenir comme l'une des plus graves pertes de bon sens, curieuses, percutantes et bizarres, par les Britanniques au cours des siècles. ■

(1) Remain : désigne les partisans du maintien du Royaume-Uni dans l'UE, battus (48,1 %) par les partisans du Brexit (51,9 %) lors du vote de juin 2016

MÉMOIRES VIVES

PAR NANE TISSOT



Cette œuvre, intitulée *Fragments d'objets*, est extraite de l'installation *Mémoires de Femmes* de Bissane Al Charif. Elle présente 32 photos d'objets sortis chacun du sac de 4 femmes. Syriennes ou syro-palestiniennes, celles-ci se sont exilées dans des pays limitrophes ou en Europe depuis le début de la guerre en Syrie. Elles s'appellent Ghada, Rime, Maïssa et Rahab. Cet ensemble raconte l'histoire — toujours vive — de la perte d'un « chez soi » : le moment du départ, la route et le nouveau lieu de vie, le souvenir de tout ce qui a été laissé derrière soi et la construction d'un futur.

Ce panneau s'accompagne d'un enregistrement sur MP3. Ainsi est associé un texte oral à chaque image. En voici un extrait :

« Il y avait des petites choses dans mon sac à main :
— La clé de ma maison à Al-Qalamoun. Il y a aussi la clé du tiroir aux secrets dans la maison qui est à Al-Qalamoun. Je les garde car je vais revenir un jour... même en visite. N°5 - 4^e rangée.
— Ce téléphone est à mon frère; il est décédé; on l'a trouvé sur le toit de la maison caché dans un sac en nylon; quand je l'ai ouvert, j'ai senti l'odeur mon frère. N°3 - 2^e rangée.
— C'est une crème je ne la mets pas mais ma mère l'utilise; je suis partie avec ma mère; elle est à ma sœur et ma sœur est toujours en Syrie; j'ai peur que la crème s'épuise. N°4 - 1^{re} rangée.
— Une tasse à café c'était ma part, mon héritage de la maison de mon grand-père à sa mort. N°8 - 4^e rangée.

Les 32 objets ont une histoire. Les paroles sont dites en français puis en arabe; les voix sont différentes, des voix d'hommes et de femmes. Dans l'enregistrement, on entend en bruit de fond : un train, des voitures, les paroles du pilote dans un avion, des cloches, de la pluie ou un orage, peut-être du vent...

L'artiste, Bissane Al Charif, elle-même exilée, a recueilli ces témoignages qui oscillent entre la douleur de la perte et la quête lucide de nouveaux repères. Ces 4 femmes ont des parcours complémentaires. Leurs âges, leurs milieux sociaux, leurs points de départ et leur destination sont différents. « Travailler sur la mémoire plutôt que sur les événements, sur le passé et le futur plutôt que sur le présent, a été de ma part un choix artistique dès le début de la révolte en Syrie (2011) », affirme l'artiste.

L'œuvre a été présentée lors de la **Quinzaine de la Méditerranée à l'automne 2019 à Cluny**, cette manifestation était portée par l'association Cluny Chemins d'Europe. Intitulée *Avec Ola*, du prénom de l'artiste à l'origine du projet, cette proposition était volontairement pluridisciplinaire.

Elle offrait une première exposition *Lignes Essentielles* d'Ola Abdallah et une seconde qui témoignait de l'art contemporain en exil avec Fares Cachoux, Bissane Al Charif et Khaled Takreti. Elle se complétait par une balade poétique avec Hala Mohammad et Bruno Doucey associés pour une poésie qui défie la peur, des lectures avec *Les passeurs de livres* de Daraya de Delphine Minoui, une conférence-échange par Georges Corm historien, économiste et homme politique, spécialiste du Proche-Orient, sans oublier, calligraphie, concert et photographie.

Bissane Al Charif, née en 1977, est scénographe. Elle vit et travaille en région parisienne. Pour cette installation multimédia, elle a été décorée Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres. ■

<http://www.bissanealcharif.com>
Remerciements à Bissane Al Charif, à l'Agence Makisapa-Doc et à Simon Pochet.

CLUNY, UN PATRIMOINE MONDIAL SOUS LA PROTECTION DE L'UNESCO ?

Jeudi 28 mars, nous avons participé à une rencontre avec une délégation du ministère de la Culture venue étudier la candidature UNESCO de Cluny et des Sites clunisiens.

Nous sommes persuadés que la protection possible de l'UNESCO pour le patrimoine clunisien sera fonction de notre capacité à irriguer les vieilles pierres d'un projet européen fort, soutenu, animé par les peuples, « unis dans leur diversité ». Ce qui donne sens au Patrimoine, c'est l'esprit par lequel sa matérialité a été construite. À l'époque, c'était un véritable projet culturel et culturel européen qui a permis le développement de relations entre abbayes et prieurés clunisiens. Aujourd'hui, ce ne sont que les témoins essentiels de l'Europe en mou-



© CHARRA CASAGRANDE

vement et en construction dans un monde en quête de sens et de vivre ensemble.

Ce qu'il convient de protéger ce sont ces témoins pour le futur, respectueux des diversités humaines, biologiques et environnementales, garants de nos relations dans un monde en paix. ■

Au courant du mois de mai, nous lancerons notre nouveau site internet. Nous essaierons ensemble de le faire vivre en espérant qu'il soit entre nous le moyen de communication privilégié. L'adresse demeure la même :

www.maisoneurope-cluny.eu

Notre collaboration avec le Collège Européen de Cluny s'approfondit et nous recevons à compter du 15 avril une étudiante italienne en stage d'immersion de trois mois.

Samedi 9 mars, rencontre et visite de Cluny avec les représentants des villes jumelées de Charnay-lès-Mâcon (D-Brackenheim, H-Tarnaleesz, PL-Zbrosławice), occasion pour nous de resserrer les liens déjà existants avec les comités de Jumelage très actifs du Val Lamartinien (La Roche-Vineuse, Berzé-la-Ville).

Jeudi 9 mai /

Fête de l'Europe

● Les samedis 25 mai, 1^{er} et 8 juin, animation et café européen face à l'Office du Tourisme, pendant le marché du samedi matin. « Tout ce que vous toujours voulu savoir sur l'Europe » dans une ambiance musicale avec des musiciens du Clunyois. Venez nous rencontrer et échanger avant les élections européennes du 9 juin.

● **Dimanche 9 juin /**

Élections européennes

Le 9 juin, nous irons voter pour élire un nouveau parlement européen. Les enjeux pour l'avenir sont immenses : environnement, défense de nos ressources matérielles et spirituelles, vivre ensemble dans un monde d'échange et de rencontre. Tous, votons !

● **Mardi 25 juin /**

Assemblée générale de la Maison de l'Europe et des Européens à Cluny

Nous vous attendons nombreux à 18 h 30 à la Maison des Echevins pour définir avec vous nos orientations 2024/2025.

AVEC LE SOUTIEN DE



Si vous aimez cette lettre, merci de nous faire part de vos remarques. Nous vous remercions de vos contributions à sa réalisation et de vos soutiens financiers. Merci de soutenir nos lettres et nos activités : Faites un don par virement : IBAN FR76 1780 6007 0004 1407 9421 580

MAISON DE L'EUROPE ET DES EUROPÉENS À CLUNY

20 rue Saint-Mayeul 71250 Cluny
Contact : 06 46 82 28 38 - contact@maisoneurope-cluny.eu
www.maisoneurope-cluny.eu

La Maison de l'Europe et des Européens à Cluny est membre de la Fédération Française des Maisons de l'Europe
www.maisons-europe.eu // www.federation-maisoneurope.org

Comité d'orientation (nov 2021) : Robert De Backer, Philip Evans, Monique et Armand Genoux, Michel Léopardo, Philippe Mayaud, Marie-Aude Poisson, Nane Tissot, Jean-François Vérolles, Michael Veyhl

Directeur de la publication : Philippe Mayaud / Rédaction : Robert De Backer

Mise en page : Véro Martin / Impression : www.exaprint.fr